



# ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE DERIVEURS 2025-2028

**DEFI DES BRUMES** 

#### IND OPTI ET OPEN SKIFF

SAMEDI 08 NOVEMBRE 2025 PORT BRETON SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST Grade 5 C

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1. La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

## 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau par voie orale au niveau du bateau comité.

## 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est emplacement au tableau officiel au Club House.

## 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement ou placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au mat devant le club house.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affaler de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).
- 5.3 [DP] L'envoi du pavillon D avec un signal sonore signifie « Les bateaux sont autorisés à quitter la rive. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue ou moins de nombre minutes après l'envoi du pavillon D ». En l'absence de pavillon D, les bateaux doivent rester à leur emplacement.

## 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe
08 novembre 2025	OPTI	SKIFF

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est 14H30.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE







Le pavillon de classe sera

#### 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe.

#### 9. LES PARCOURS

Voir parcours en annexe

## 10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Dégagement	Arrivée
Bouée jaune	Bouée jaune	Bouée jaune	Pavillon bleu au
			bateau cc et
			bouée rouge à
			hampe pavillon
			bleu

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en Annexe ZONES DE COURSE.

#### 12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

#### 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité et le côté parcours de la marque d'arrivée bouée rouge à hampe pavillon bleu

## 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour les Opti et Open Skiff, la RCV 44.1 n'est pas modifiée la pénalité est deux tours.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

#### 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup> (intersérie ou groupes temps compensé)
Opti et open skiff	30 minutes	20 minutes	20 minutes

Les bateaux ne finissant pas 30 mn après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2).

## 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au bureau du CC au club house.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au 1 ler étage de l'accueil salle jury. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

IC Le Défi des Brumes LE 04/10/ 2025 2

#### 18 CLASSEMENT

- 18.1 **1** course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
  - (a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
  - (b) Quand **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information à 13h30, et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

#### 19 REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place RAS.

#### 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 75 minutes avant son signal d'avertissement.

#### 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés pavillon jaune régate en noir.

## 23. ACCOMPAGNATEURS

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés RAS

## 25 EMPLACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le *parc à bateaux*.

#### 26. PRIX

Des prix seront distribués/ RAS

#### Arbitres désignés :

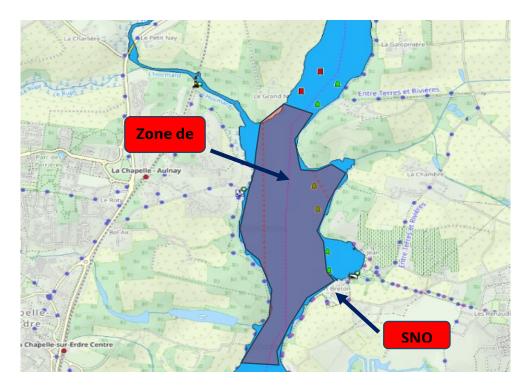
Président du comité de course : RONAN CADOU

Jeune Arbitre: ENORAH DROUET

#### ANNEXE ZONES DE COURSE

IC Le Défi des Brumes LE 04/10/ 2025

3



# **ANNEXE PARCOURS**

